



Indufor ...forest intelligence

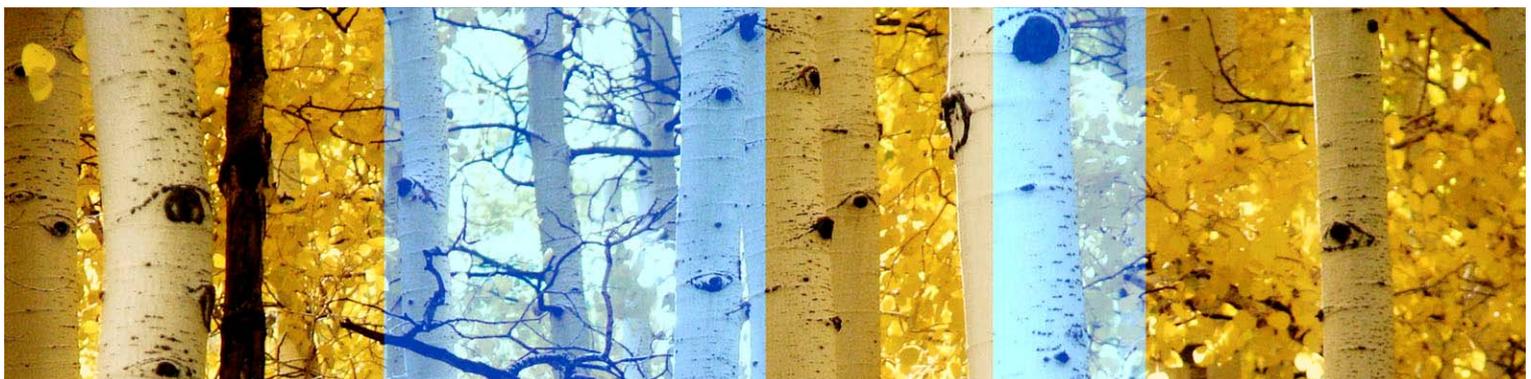
La Banque mondiale

Deuxième évaluation du Fonds de partenariat pour le carbone forestier

Résumé

Helsinki, Finlande
novembre 22, 2016

7850
ID 94052





Indufor ...forest intelligence

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Indufor s'est efforcé de fournir des informations exactes et complètes et d'exécuter la Mission conformément aux conditions générales du contrat.



TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE DU FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE FORESTIER (FCPF) ET DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION	2
2. OBJECTIFS ET METHODES	3
3. PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	5
3.1 Pertinence	5
3.2 Efficacité	6
3.3 Impact, durabilité et efficience	10
4. RECOMMANDATIONS	11
4.1 Recommandations destinées au Fonds de préparation	11
4.2 Recommandations adressées au Fonds carbone	12
4.3 Recommandations adressées aux deux Fonds	12
4.4 Recommandations pour les futures évaluations	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Questions de la matrice d'évaluation regroupées sous les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE	4
Tableau 2 Résumé des résultats de l'évaluation, des conclusions et des recommandations	15



1. CONTEXTE DU FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE FORESTIER (FCPF) ET DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION

Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) a été lancé en 2008 comme un partenariat mondial sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Le FCPF est géré par l'Équipe de gestion du Fonds (FMT) et la Banque mondiale agit en tant qu'administrateur fiduciaire à l'égard du FCPF.

Selon la Charte, les objectifs du FCPF sont les suivants:

1. Soutenir les efforts déployés par les pays REDD éligibles visant à réduire les émissions liées à la déforestation et/ou à la dégradation des forêts en leur apportant une assistance financière et technique pour le renforcement de leurs capacités afin de tirer parti d'éventuels futurs systèmes de mesures incitatives positives pour la REDD
2. Expérimenter un système de paiement basé sur les résultats pour les réductions d'émissions générées grâce aux activités de REDD, dans la perspective de garantir le partage équitable et la promotion de futures mesures incitatives positives à grande échelle pour la REDD
3. Tester dans le cadre de l'approche REDD les moyens de maintenir ou d'améliorer les moyens d'existence des communautés locales et de préserver la biodiversité
4. Diffuser largement les connaissances acquises lors du développement du Fonds et la mise en œuvre de Plans de préparation (désormais connus sous l'appellation Modèles de proposition des mesures pour l'état de préparation (R-PP)) et les programmes de réduction d'émissions.

Pour atteindre ces objectifs, le FCPF est composé de deux fonds: le Fonds de préparation et le Fonds carbone. À travers le Fonds de préparation, les Bailleurs participants financent des activités pendant le processus de préparation pour renforcer les capacités dans les pays REDD afin de créer un cadre pour les futurs investissements REDD+ et un financement basé sur les résultats. Le Fonds carbone expérimentera un Cadre basé sur les résultats dans les pays sélectionnés qui ont fait des progrès dans leur préparation de la REDD. L'objectif est d'atteindre une durabilité à long terme en matière de conservation et de gestion des forêts. Selon la Charte révisée du FCPF, le Fonds de préparation et le Fonds carbone seront fermés le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2025 respectivement.

Pendant la deuxième période d'évaluation, le Fonds de préparation est passé de 37 pays REDD en juillet 2011 à 47 pays en décembre 2014. Les pays REDD représentent trois régions géographiques: 18 se trouvent en Amérique latine et dans les Caraïbes (LAC), 18 en Afrique et 11 dans la région Asie-Pacifique. 15 pays sont moins avancés (PMA) et 7 sont de petits états insulaires en développement (PEID). Avant la fin de la période d'évaluation (décembre 2014), 10 pays REDD avaient été invités à participer au Fonds carbone et en octobre 2015, le nombre total de pays impliqués était passé à 17.

La taille du Fonds de préparation et du Fonds carbone a augmenté pendant la période de la deuxième évaluation, avec des contributions importantes dès décembre 2015. Au total, le Fonds de préparation et le Fonds carbone ont amassé plus de 1 milliard USD de contributions et de fonds engagés.

Le FCPF comporte trois catégories de participants: les pays REDD, les Bailleurs participants (c'est-à-dire les bailleurs du Fonds de préparation) et les participants du Fonds carbone (c'est-à-dire les Contributeurs au Fonds carbone). Ces participants incluent les organes de décision du FCPF: l'Assemblée des participants (AP) et le Comité des participants (CP).



L'équipe de gestion du FCPF agit comme le secrétariat du FCPF en administrant les fonds et en faisant des propositions au CP. Elle facilite l'assistance pour le développement méthodologique et les conseils techniques aux pays REDD. La Banque mondiale est le Partenaire de prestation pour la majorité des pays REDD du portefeuille. Parmi les autres Partenaires de prestation, citons la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le FCPF est un acteur majeur dans l'architecture REDD+ mondiale et le programme ONU-REDD, le Programme d'investissement pour la forêt (PIF) et le Fonds vert pour le climat, entre autres. Au cours des dix dernières années, le monde a négocié des mécanismes visant à réduire la déforestation dans l'objectif de freiner le changement climatique. Avant le Cadre de Varsovie pour la REDD+, l'architecture mondiale de la REDD+ évoluait de manière incertaine. Le FCPF et son cadre bien structuré pour la préparation ont présenté un point de départ pour de nombreux pays REDD et un processus à suivre qui répond aux décisions prises lors des négociations sur le climat. Aujourd'hui, alors que le monde bouge pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, les pays REDD développent leurs Contributions déterminées au niveau national. Dans la moitié au moins des Contributions déterminées au niveau national des pays REDD du FCPF apparaissent les termes agriculture, foresterie et utilisation des sols. Le FCPF est bien placé pour répondre et soutenir les pays REDD par la mise en œuvre de la REDD+ et il continuera à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Conformément à la Charte du FCPF, le Fonds doit réaliser des évaluations périodiques sur l'efficacité de ses activités. La première évaluation a eu lieu en 2011, couvrant la période comprise entre 2008 et 2011. Le Comité des participants (CP) a déterminé la fréquence et la portée des évaluations, qui devraient inclure des évaluations de l'efficacité de la structure de la gouvernance du FCPF et des opérations du Fonds de préparation et du Fonds carbone.

2. OBJECTIFS ET METHODES

Objectifs spécifiques de la deuxième évaluation du FCPF:

1. Vérifier les résultats (réalisations et premiers impacts, prévus et non prévus) et les enseignements tirés grâce au programme
2. Évaluer la pertinence, l'efficacité et les aspects spécifiques de l'efficience du programme (en prenant en compte la complexité de la REDD+ et d'autres limites) ainsi que l'influence des réponses et les actions de suivi à partir des recommandations de la première évaluation et l'analyse globale du programme par le Groupe d'évaluation indépendant (GEI)
3. Fournir des constatations, des conclusions et des recommandations en se concentrant sur les éléments suivants: livraison du programme au niveau des pays, position et rôle de la position du FCPF par rapport à d'autres initiatives REDD+, cohérence des opérations du Fonds de préparation et du Fonds carbone et partage des connaissances dans le processus de préparation.

La matrice d'évaluation, qui a guidé l'évaluation, comportait dix questions d'évaluation cohérentes avec les vingt-cinq questions définies dans les Termes de référence d'origine (Tableau 1). Elles étaient regroupées sous les cinq critères d'évaluation suivants du CAD de l'OCDE: pertinence, efficacité, impact, durabilité et efficience.



Tableau 1 Questions de la matrice d'évaluation regroupées sous les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE

Questions de la matrice d'évaluation	
Pertinence	
1.	Pour quelle raison les pays ont-ils décidé de rejoindre le FCPF au départ et de poursuivre ensuite l'engagement ?
2.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays ?
Efficacité	
3.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il aidé des pays à se charger de la REDD+ ?
4.	Dans quelle mesure et de quelles façons les différents instruments développés par le FCPF ont-ils aidé les pays à se préparer à prendre en charge la REDD+ ?
5.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il soutenu les efforts des pays pour atteindre des niveaux d'engagement élevés des parties prenantes ?
6.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il soutenu les efforts déployés pour impliquer des acteurs multisectoriels dans les arrangements institutionnels et les dialogues nationaux ?
7.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il favorisé le partage des connaissances parmi les parties prenantes aux niveaux régional, national et mondial ?
8.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il répondu aux recommandations des premières évaluations ?
Impact, durabilité et efficience	
9.	Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il contribué à un vaste changement à long terme au-delà de ses effets à court terme ?
10.	Les groupes de superstructure du FCPF ont-ils joué les rôles que l'on attendait d'eux de manière efficace et efficiente ?

Cette évaluation a appliqué un processus participatif, accessible et ouvert pendant toute la mission. L'évaluation a suivi les instructions du document « *Quality Standards for Development Evaluation* » du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (2010) et d'autres meilleures pratiques telles que « *Sourcebook for Evaluating Global and Regional Partnership Programs* » du GEI: *Normes et principes indicatifs*

L'évaluation s'est appuyée sur des sources d'information principales et secondaires en utilisant plusieurs méthodes pour fournir des réponses aux questions d'évaluation. Parmi les méthodes de recueil des données, citons:

- une étude documentaire approfondie
- une enquête en ligne
- des entretiens (à distance et face à face)
- une annonce sur le site Web du FCPF invitant les parties prenantes à donner leur avis
- la participation aux réunions du Comité des Participants
- un processus de consultation et d'engagement des parties prenantes au niveau des pays
- l'observation sur le terrain de cinq pays REDD (Ghana, Madagascar, Mexique, Népal et Pérou).



L'Équipe chargée de l'évaluation a utilisé plusieurs méthodes d'analyse pour créer une chaîne de preuves. Parmi ces méthodes, citons l'analyse des séquences, l'analyse du portefeuille, l'analyse quantitative et qualitative des consultations des parties prenantes, les informations de l'enquête, et, plus important encore pour la validité des résultats, l'analyse des opinions. La triangulation a été utilisée pour vérifier la solidité et la généralisabilité des informations obtenues à l'intérieur et à l'extérieur des sources d'information ainsi qu'entre les méthodes de recueil des données. Pour être considérées comme valables, les conclusions pour chaque question d'évaluation nécessitaient au moins deux sources de données avec deux méthodes de recueil des données proposées par plusieurs évaluateurs.

3. PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

Les principales constatations et conclusions sont structurées selon les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE pour leur pertinence, leur efficacité, leur impact, leur durabilité et leur efficience.

3.1 Pertinence

Principales constatations sur la pertinence:

Le FCPF a continué à procurer davantage de valeur aux pays REDD à travers son cadre de préparation commune et son approche structurée de la préparation de la REDD.

Dans certains pays, les Partenaires de prestation du FCPF (c'est-à-dire la BID, le PNUD et la Banque mondiale) n'avaient pas intégré le programme de la REDD+ à leurs stratégies d'engagement nationales, même s'ils soutenaient la REDD+ à travers le FCPF.

La plupart des Contributeurs au Fonds avaient des priorités stratégiques communes auxquelles le FCPF a répondu de manière appropriée.

Principales conclusions sur la pertinence:

L'une des principales forces du FCPF est la structure et le cadre commun de la préparation que le Fonds a fourni aux pays REDD sur l'ensemble du portefeuille. Cela était particulièrement important en l'absence d'un accord global sur la REDD+ avant le Cadre de Varsovie pour la REDD+ adopté en novembre 2013.

Le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays REDD pour les forêts et le changement climatique en fournissant une assistance financière et technique afin qu'ils préparent et mettent en œuvre la REDD. La plupart des pays REDD ont reconnu l'importance du FCPF pour son rôle dans la relance du processus stratégique national de la REDD+, les consultations des parties prenantes et la sensibilisation de l'opinion.

Le FCPF a été pertinent à l'égard de la plupart des pays contributeurs du Fonds, étant donné que leurs politiques gouvernementales ont continué à soutenir les initiatives qui stoppent et inversent le processus de déforestation dans les pays en développement. Le FCPF a donné l'opportunité aux Contributeurs du Fonds de soutenir l'élaboration du premier cadre multilatéral de la REDD+ basé sur les résultats et destiné à tester des mesures incitatives pour la REDD+.

L'évaluation a noté quelques faiblesses dans la mesure où les stratégies d'engagement nationales des Partenaires de prestation ont été harmonisées avec le programme de la REDD+ dans les pays REDD.



Le rôle du FCPF en tant qu'acteur majeur des processus internationaux de la REDD a été renforcé pendant la période d'évaluation en raison de l'acceptation constante de la REDD+ dans la CCNUCC. Les dernières négociations sur l'Accord de Paris ont encore renforcé le rôle des forêts et de la REDD+ dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle de la planète. Cela a fourni un climat propice au FCPF pour qu'il tire des enseignements de la préparation aux négociations internationales sur le climat et leur mise en œuvre. L'attribution spécifique du FCPF aux processus globaux de la REDD ne peut pas être confirmée avec certitude en raison de la complexité de l'architecture internationale de la REDD+ et des limites de la portée de l'évaluation.

3.2 Efficacité

La présente section relative aux constatations et conclusions sur l'efficacité est divisée en quatre sous-sections: (1) Support technique du FCPF à l'égard des pays REDD, (2) engagement des parties prenantes et dialogue multisectoriel, (3) partage des connaissances et (4) réponse du FCPF aux recommandations d'évaluations antérieures.

Principales constatations sur le support technique du FCPF à l'égard des pays REDD:

Le FCPF a fourni une aide considérable en préparant les pays à se charger de la planification de la préparation de la REDD et sa mise en œuvre initiale. Par exemple, 45 Propositions de préparation (R-PP) ont été approuvées alors que l'objectif était de 30 à la fin de l'exercice 2015. De la même façon, 35 Accords de subvention de préparation ont été signés (pendant l'exercice 2015) alors que l'objectif était de 30. Le nombre attendu de notes d'idée du programme de réductions des émissions (ER-PIN) présenté a doublé (10 notes ER-PIN étaient attendues, 20 ont été rédigées pendant l'exercice 2015).

Le FCPF s'est avéré peu efficace lorsqu'il s'agissait d'aider les pays à exécuter les étapes de préparation avancées de la REDD. Les pays REDD n'ont présenté que neuf examens à mi-parcours au Fonds de préparation comparé à l'objectif de 20 rapports d'ici la fin 2015. De plus, le Fonds n'a signé aucun contrats d'achat de réduction d'émissions (ERPA), malgré les objectifs.

Il y a un manque de clarté quant à la façon dont les programmes de réduction des émissions sous le Fonds carbone seront financés pour garantir leur capacité à réduire les émissions.

Le modèle R-PP a été largement appliqué dans le portefeuille FCPF et s'est avéré être un outil utile lors de la planification de la préparation de la REDD.

Le Cadre d'évaluation de la préparation était perçu comme l'outil le plus utile, fournissant une structure pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre de la préparation de la REDD.

La qualité variable des données fournies par les rapports d'avancement annuel des pays dans les pays REDD ne convenait pas à la génération de rapports au niveau du portefeuille pour tous les aspects du Cadre de suivi et d'évaluation.

Différents groupes de parties prenantes avaient des avis tranchés et divergents sur le Cadre méthodologique.

Le FCPF a opérationnalisé l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales, y compris l'harmonisation de la sauvegarde et de l'engagement des parties prenantes parmi les organisations du Partenaire de prestation.

Il y a toujours un décalage entre les exigences en matière de sauvegardes de la CCNUCC et du FCPF.

Principales conclusions sur le support technique du FCPF à l'égard des pays REDD:

Le FCPF a démarré efficacement les processus de préparation nationale de la REDD dans plus de 40 pays et mis en place le premier cadre multilatéral basé sur les résultats



pour la REDD+. Cela est évident si l'on considère le nombre de propositions de préparation (R-PP) et de notes d'idée du programme de réductions des émissions (ER-PIN) présentées, ainsi que le nombre de subventions de préparation signées, qui a dépassé l'objectif pendant la période d'évaluation.

Le FCPF a eu des difficultés à franchir les étapes de préparation avancées au niveau du portefeuille et à sécuriser les investissements pour les futurs programmes de réduction des émissions. De lents remboursements au niveau national, un manque de compréhension des politiques du Partenaire de prestation et la résolution des difficultés techniques ont entraîné des retards dans le programme FCPF. L'incertitude quant au financement des investissements de départ nécessaires pour les futurs programmes de réduction des émissions a créé des problèmes au niveau du portefeuille relativement à la gestion des attentes des parties prenantes en termes de délai et de disponibilité des fonds pour les pays REDD. Toutefois, il est important de noter que le niveau de progrès du FCPF a été évalué par rapport aux séquences définies à l'origine dans le cadre du suivi et de l'évaluation, ce qui peut être considéré comme purement indicatif. Au départ, le FCPF a été mis en place à titre de programme pilote pour tester et développer l'approche de la REDD+ en partenariat avec les principales parties prenantes.

Même si certains objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints, le FCPF a permis de tirer des leçons relatives au développement de l'approche REDD+. Par exemple, les principaux éléments de la gouvernance doivent être en place et une confiance suffisante doit exister entre les parties prenantes au niveau national pour obtenir des résultats.

Le FCPF a fourni un certain nombre d'outils utiles aux pays REDD pour piloter les processus de préparation. Parmi les instruments qui ont optimisé l'efficacité du FCPF, citons des modèles (R-PP) et le Cadre d'évaluation de la préparation, qui ont aidé les pays REDD à produire des informations standardisées pour la prise en charge de la REDD+.

Bien que solide, le Cadre méthodologique du Fonds carbone est perçu comme techniquement ambitieux par les pays REDD, qui attendent un soutien adéquat pour se conformer à ses critères et indicateurs. Cela crée un nouveau défi pour le programme étant donné les soucis des pays REDD concernant la complexité technique du Cadre.

Le système de génération de rapports du FCPF n'a pas fonctionné au maximum de ses capacités. Toutes les données nécessaires au suivi, à la génération de rapports et à la prise de décision n'ont pas pu être fournies à l'ensemble du portefeuille. En dépit du fait que les Rapports de progression annuelle au niveau national concordent avec le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF, la qualité des rapports des pays REDD et des Partenaires de prestation a considérablement varié. Par conséquent, les Rapports annuels du FCPF préparés par l'équipe de gestion du FCPF (FMT) n'ont pas pu permettre une analyse solide de tous les composants au niveau du portefeuille. L'absence de retour direct de la part des parties prenantes au niveau national reflète une autre occasion manquée de récupérer des informations de la part des acteurs sur le terrain et leurs expériences avec le FCPF.

L'opérationnalisation de l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales a contribué positivement à l'efficacité du programme en permettant la transmission du soutien aux pays REDD par l'intermédiaire de plusieurs Partenaires de prestation (la BID et le PNUD en plus de la Banque mondiale).

Un manque de clarté autour de la conformité et l'utilisation de différents systèmes de sauvegardes sociales et environnementales a représenté un défi pour la mise en œuvre de la préparation du FCPF. L'existence de nombreuses politiques de sauvegardes



globales pour la REDD+ (par exemple, institutionnelles: FCPF, Programme d'investissement pour la forêt et la politique: CCNUCC, ONU-REDD) a causé des soucis parmi les pays REDD concernant les charges de travail supplémentaires et les efforts de recoupement pour se conformer aux nombreuses exigences en matière de rapport. Pour de nombreux pays REDD, la manière dont l'évaluation sociale et environnementale devait être utilisée pour soutenir la formulation de la stratégie nationale de la REDD+ n'était pas claire.

Principales constatations sur l'engagement des parties prenantes et le dialogue multisectoriel:

L'engagement global des Peuples autochtones, des Autres habitants des forêts et des Organisations de la société civile (peuples autochtones et organisations de la société civile ci-après) s'est intensifié dans le FCPF au niveau mondial depuis la première évaluation.

La mise en œuvre de la Phase II du Programme de renforcement des capacités (PRC) des peuples autochtones et organisations de la société civile a été retardée, ce qui a entraîné une réponse limitée aux attentes des peuples autochtones et organisations de la société civile concernant le renforcement des capacités.

L'affectation budgétaire pour le PRC était faible comparée à ses objectifs.

L'intégration de la dimension de genre dans le FCPF s'est centrée autour du recueil de données ventilées par sexe (c'est-à-dire le Cadre de suivi et d'évaluation), tandis que d'autres aspects essentiels de l'intégration de la dimension de genre (par exemple, les projets liés à l'intégration des sexes et l'analyse des sexes spécifiques) n'ont que peu ou pas retenu l'attention.

Les Programmes de réduction des émissions offrent la possibilité au secteur privé de s'engager à plusieurs niveaux. Toutefois, il est nécessaire de présenter clairement des études de cas élaborées qui susciteraient l'intérêt des acteurs du secteur privé et offriraient des opportunités commerciales pour réduire les risques.

La R-PP a documenté efficacement l'institutionnalisation de la REDD+ dans les dispositifs nationaux de gestion de la préparation. Elle a également fourni des instructions quant à la manière d'inclure des acteurs multisectoriels dans les dispositifs institutionnels.

Principales conclusions sur l'engagement des parties prenantes et le dialogue multisectoriel:

Le FCPF a pris des efforts concertés pour garantir des niveaux élevés d'engagement des parties prenantes dans le FCPF aux niveaux national, régional et mondial. Le FCPF a soutenu les pays REDD en engageant les parties prenantes. Pour cela, il a principalement favorisé la participation dans la gouvernance du FCPF en tant qu'Observateurs et en fournissant une aide financière dans le cadre du Programme de renforcement des capacités destiné aux peuples autochtones et organisations de la société civile. Les processus de formulation R-PP et ER-PIN ont constitué un paramètre important pour l'engagement des parties prenantes au niveau des pays entre les gouvernements et les peuples autochtones et organisations de la société civile, ainsi que parmi d'autres acteurs multisectoriels, notamment différents ministères.

Le FCPF n'a pas réussi l'intégration systématique de la dimension de genre dans les opérations du Fonds, ce qui représente une lacune importante pour le programme. Les éléments actuels d'intégration de la dimension de genre du FCPF sont principalement axés sur les aspects basiques de l'égalité, tels que le nombre d'hommes et de femmes participant aux événements. Cependant, les différentes implications des actions du FCPF à l'égard des hommes et des femmes n'ont pas été analysées en profondeur.



Le FCPF n'a pas réussi à susciter l'intérêt du secteur privé et à s'engager efficacement dans le portefeuille. Toutefois, les défis relatifs à l'engagement du secteur privé constituent un défi commun pour les projets et programmes de la REDD+ dans le monde entier.

En termes de coordination multisectorielle au niveau national, le FCPF a joué un rôle mineur dans la plupart des pays REDD. Le modèle R-PP comportait une section et des instructions pour établir un rapport sur des dialogues multisectoriels. Cependant, ces mécanismes étaient internes aux pays REDD et un grand nombre d'entre eux a intégré des processus plus larges dans le secteur forestier que seulement REDD+.

Principales constatations sur le partage des connaissances au sein du FCPF:

Les Points focaux des pays REDD ont perçu le FCPF comme une plateforme utile pour le partage des connaissances en matière de REDD+.

Bien que le Projet de stratégie-cadre du FCPF pour la Gestion des connaissances et les Communications soit mis en œuvre, il repose sur des documents de travail internes plutôt que sur un document stratégique formel et complet.

Le FCPF a continué à donner l'opportunité chaque année aux pays REDD de participer activement à l'apprentissage Sud-Sud en collaboration avec d'autres institutions qui travaillent sur REDD+.

Seules quelques preuves ont permis de démontrer la manière dont le FCPF a mesuré l'apprentissage à partir de ses activités de partage des connaissances.

Le FCPF a augmenté sa visibilité et la disponibilité des documents sur son site Web et sur les réseaux sociaux pendant la période d'évaluation. Cependant, il n'existait que peu de documents personnalisés selon les différents publics, notamment des traductions.

Les peuples autochtones et les organisations de la société civile avaient peu de visibilité sur le site Web du FCPF.

Principales conclusions sur le partage des connaissances et les communications dans le FCPF:

Le FCPF a joué un rôle important en fournissant des informations utiles pour que les pays REDD réalisent des activités de préparation à la REDD. Le FCPF a réussi à créer un vaste réseau d'intervenants pour partager les connaissances et faciliter l'apprentissage Sud-Sud, ainsi qu'une plateforme d'information sur les pays REDD.

L'absence de document stratégique formel pour le partage des connaissances et les communications a constitué une faiblesse dans le FCPF. Déterminer les nouvelles connaissances acquises par les participants aurait permis au Fonds d'obtenir des informations utiles afin de développer et d'améliorer en continu les bénéfices obtenus dans le cadre d'activités de formation, de l'assistance technique et avec les produits de la connaissance.

Principales constatations concernant la réponse du FCPF aux recommandations des évaluations antérieures:

La plupart des recommandations ont été entièrement ou partiellement attendues.

Les recommandations qui n'ont pas été attendues sont restées des faiblesses pendant la deuxième période d'évaluation.

Principales conclusions auxquelles le FCPF a fourni des réponses suite aux recommandations des évaluations antérieures:



Les actions de suivi basées sur les recommandations de la première évaluation ont renforcé l'efficacité du FCPF, si l'on considère que la plupart d'entre elles ont été réalisées partiellement ou entièrement. Cette avancée témoigne d'une prise de décision efficace et de la capacité de l'équipe de gestion du FCPF (FMT), du CP et des pays REDD d'améliorer le programme du FCPF.

Les recommandations de la première évaluation qui n'ont pas été mises en œuvre se rapportent à certaines faiblesses actuelles dans la mise en œuvre du programme (c'est-à-dire le manque de stratégie formelle de communication et de partage des connaissances et une faible implication avec le secteur privé). Ces aspects étaient directement liés aux produits et réalisations dans la chaîne de résultats du FCPF, ce qui constitue un risque potentiel pour la future mise en œuvre du programme et ses résultats et impacts prévus.

3.3 Impact, durabilité et efficacité

Principales constatations sur l'impact, la durabilité et l'efficacité:

Le FCPF a agi comme un catalyseur en répondant et structurant un programme pour la préparation REDD.

La manière dont le FCPF réduira les émissions à long terme n'est pas claire, car il doit encore se charger des aspects juridiques de son cadre basé sur les résultats (c'est-à-dire les contrats d'achat de réduction d'émissions (ERPA)).

Le régime foncier était perçu comme une condition préalable importante pour la réussite de la mise en œuvre de REDD+.

Le Fonds de préparation a continué à attirer des contributions entre les exercices 2011 et 2015.

Une efficacité médiocre du décaissement au niveau des pays n'a pas permis au FCPF de soutenir efficacement la mise en œuvre de la préparation REDD.

Le programme ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont constitué l'essentiel du cofinancement et optimisé les ressources pour la préparation REDD.

L'Équipe de gestion du FCPF (FMT) et les Partenaires de prestation ont fourni un support technique important aux pays REDD dans la plupart des cas.

Principales conclusions sur l'impact, la durabilité et l'efficacité:

Le FCPF a atteint un stade où le système de suivi existant ne correspond pas parfaitement à la situation actuelle en terme de mise en œuvre du programme et de contexte global. Le fait que le FCPF n'ait atteint qu'environ la moitié des réalisations attendues a affaibli la Chaîne des résultats. Chaque niveau (produit-réalisation-impact) repose sur l'hypothèse selon laquelle les résultats attendus du niveau précédent ont été obtenus.

Le FCPF a rencontré des difficultés lors du décaissement des fonds au niveau national et les taux de décaissement pour la mise en œuvre de la préparation de la REDD ont été beaucoup plus faibles que ceux prévus initialement. Des facteurs internes communs identifiés comme affectant le rythme de décaissement du Fonds de préparation étaient liés à des processus d'approbation longs (tels que des contrats de transfert, des conventions de subventions). Les processus d'évaluation technique étaient également longs ; toutefois un accord général relatif à la valeur technique ajoutée des analyses a été trouvé. Bien qu'importantes pour les Partenaires de prestation, une diligence raisonnable multilatérale et des mesures de sauvegarde étaient compliquées et difficiles à comprendre pour les pays



REDD, en particulier concernant les achats. Parmi les facteurs externes, citons l'incertitude de l'architecture REDD+ internationale (entraînant des retards avant l'adoption du Cadre REDD+ de Varsovie en 2013) et de longs processus liés à la prise de décision dans le pays (par exemple, des problèmes politiques).

Des investissements considérables relatifs au développement du premier cadre multilatéral au monde basé sur les résultats pour la REDD+ ont contribué à rendre le Fonds carbone opérationnel. Même si le Fonds carbone n'a pas encore financé les Réductions d'émissions, il a continué à être fortement capitalisé.

Le PIF, l'ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont résolu certains déficits de financement pour la préparation et la mise en œuvre dans les pays REDD en raison de décaissements inefficients, entraînant des réponses non intentionnelles.

Une assistance technique personnalisée à l'attention des pays REDD a amélioré l'efficacité du programme, entraînant la fourniture d'ER-PIN présentés au Fonds carbone qui a dépassé son objectif.

4. RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont regroupées sous quatre grands titres: Fonds de préparation, Fonds carbone, les deux fonds, et les recommandations pour de futures évaluations. De plus, elles s'adressent au Comité des participants, à l'Équipe de gestion du Fonds, aux Partenaires de prestation, aux Points focaux nationaux des pays REDD et aux Participants du Fonds carbone.

4.1 Recommandations destinées au Fonds de préparation

Continuer à travailler sur la mise en œuvre de la préparation de la REDD par le biais du Cadre de préparation structuré du FCPF. Le CP devrait continuer à fournir un soutien aux pays REDD dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre de la REDD en s'appuyant sur les expériences positives avec le FCPF.

Améliorer les décaissements pour la préparation de la REDD au niveau national. L'Équipe de gestion du FCPF (FMT) devrait faciliter la fourniture d'une assistance technique sur demande des pays REDD pour l'acquisition de biens et de services (contrats de prestation de services) pour la mise en œuvre de la préparation de la REDD. Les demandes de contrats d'assistance technique de la part du service des achats pourraient être regroupées et classées pour mettre en œuvre plusieurs composants relatifs à la préparation REDD (facteurs de déboisement, stratégie REDD+, évaluation sociale et environnementale stratégique (ESES) et cadre de gestion social et environnemental (CGSE)) par le même fournisseur. Cela permettrait également de réduire les ressources nécessaires à la supervision du travail. Accorder en priorité une assistance technique aux pays dont les financements non décaissés sont les plus élevés.

Élaborer des outils utiles pour soutenir la mise en œuvre de l'ESES/du CGSE. Le CP devrait demander à l'équipe de gestion du FCPF de produire des orientations sur le séquençage de l'ESES/du CGSE avec d'autres composants liés à la mise en œuvre de la préparation de la REDD, en particulier pour le développement de la stratégie nationale de la REDD+. Il lui est également demandé de produire un modèle ESES/CGSE bien structuré avec des instructions, des exigences et des étapes de mise en œuvre détaillées. Le modèle devrait comporter des instructions relatives à la coordination du travail de l'ESES/du CGSE afin d'être conforme aux mesures de sauvegarde du Partenaire de prestation, du Programme



d'investissement forestier (PIF) et de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Ce travail est prioritaire.

Améliorer l'efficacité de manière plus transparente et responsable. L'équipe de gestion du FCPF (FMT) et les Partenaires de prestation au niveau national devraient travailler ensemble pour garantir des décalages moins importants entre l'affectation du CP, l'approbation du Partenaire de prestation et la signature des subventions. Cela est très important pour les décisions relatives aux subventions prises par le CP pour les financements supplémentaires (5 millions USD). L'équipe de gestion du FCPF et le Partenaire de prestation doivent soutenir en priorité les pays REDD « bloqués » en cas de décaissement lent (retards supérieurs à six mois) ou de financement élevé non décaissé (plus de 2 millions USD non décaissés au bout de trois ans). Améliorer la transparence et la responsabilité des décaissements tardifs en demandant aux Partenaires de prestation de prendre des mesures et signaler les raisons au CP. Des critères de surveillance adaptés pour le décaissement doivent être définis et les résultats publiés sur le site Web du FCPF. Les critères doivent également être inclus dans le Cadre de suivi et d'évaluation révisé.

4.2 Recommandations adressées au Fonds carbone

Revoir le cadre méthodologique et, le cas échéant, l'harmoniser avec les méthodes/systèmes et instructions de la CCNUCC/du GIEC dans l'objectif de réduire les exigences supplémentaires en matière de rapport qui pèsent sur les pays REDD pour le Fonds carbone et la CCNUCC. Présenter les résultats lors de la réunion du CP et du Fonds carbone en les accompagnant d'un rapport.

Inclure des instructions détaillées relatives à la gestion des consultations pendant le processus de formulation ER-PIN, en se concentrant sur les consultations ciblées. Les instructions détaillées devraient être présentées dans le modèle ER-PIN et sous forme de note explicative que d'autres programmes pourraient également utiliser.

Créer un programme du secteur privé destiné à améliorer l'engagement du secteur privé, intensifier et optimiser la participation et l'engagement du secteur privé dans le FCPF. Le programme du secteur privé pourrait, par exemple, développer un lien avec l'Initiative des objectifs fondés sur la science. Le FCPF pourrait gérer le programme sous la houlette du Mécanisme en faveur du secteur privé du Fonds vert pour le climat, par exemple, ou une autre organisation qui a toutes les ressources nécessaires pour approcher le secteur privé et l'amener à participer. Intensifier les efforts pour établir des partenariats directs avec des multinationales, en allant au-delà de la consultation pour la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions. Fournir un modèle économique clair pour susciter l'intérêt du secteur privé.

Réviser la Charte pour réduire le seuil d'entrée minimum de 5 millions USD dans le Fonds carbone afin de susciter l'intérêt de petits contributeurs potentiels.

4.3 Recommandations adressées aux deux Fonds

Harmoniser davantage les stratégies d'engagement du pays du Partenaire de prestation et les programmes relatifs à la REDD+ des pays. Les Partenaires de prestation devraient discuter des options visant à garantir l'harmonisation entre les stratégies du pays du Partenaire de prestation et les programmes nationaux de la REDD+. Les unités de gestion du pays du Partenaire de prestation devraient signaler les harmonisations et défauts d'harmonisation entre les stratégies d'engagement du pays et les programmes nationaux de la REDD+. Pour améliorer la transparence et la responsabilité, le Rapport de suivi de



subventions du partenaire de prestation (*Delivery Partner Grant Reporting and Monitoring Report*) pourrait être utilisé comme base.

Continuer à fournir un soutien technique adapté aux pays REDD. L'équipe de gestion du FCPF doit continuer à renforcer les capacités de manière personnalisée et fournir une assistance technique aux Points focaux des pays REDD ainsi qu'au personnel technique, en particulier pour les questions susceptibles d'améliorer l'efficacité. Le support technique pourrait également aider les pays REDD à identifier des options pour remédier aux déficits de financement dans la mise en œuvre des projets de réduction des émissions.

Consolider le système de génération de rapports du FCPF. Pour renforcer le système de génération de rapports du FCPF, il convient de revoir le modèle du Rapport annuel des pays REDD afin de l'harmoniser avec le Cadre de suivi et d'évaluation actualisé. Le FCPF devrait continuer à utiliser le système de « feu de signalisation » des Rapports annuels tant qu'il sera harmonisé avec le Cadre de suivi et d'évaluation et rempli de la même façon par tous les pays REDD. Les modèles du Rapport d'avancement du Partenaire de prestation devraient également être harmonisés avec le Cadre de suivi et d'évaluation. Améliorer la transparence, la communication et la capacité du FCPF à surveiller les attentes des parties prenantes en encourageant les organisations de la société civile, et les peuples autochtones le cas échéant, à fournir une réponse suite au Rapport d'avancement annuel national. Télécharger la soumission sur la page des pays REDD du FCPF sur le site Web du FCPF.

Modifier le Partenaire de prestation du Programme de renforcement des capacités des peuples autochtones et organisations de la société civile et procéder à une révision du programme. Le CP devrait transférer la gestion du Programme de renforcement des capacités à un Partenaire de prestation dont les règles de gestion internes autorisent l'administration plus flexible d'un régime de gestion de petites subventions. Le CP devrait également considérablement augmenter le financement affecté au Programme. Allouer un financement pour s'assurer que les Observateurs (de toutes les catégories) peuvent postuler pour les projets. Formuler un Cadre de suivi et d'évaluation et une Stratégie d'apprentissage pour le Programme.

Formuler et mettre en œuvre une Stratégie d'intégration transversale de la dimension de genre. Le CP doit prendre une décision concernant la formulation et la mise en œuvre d'une Stratégie d'intégration de la dimension de genre, notamment un plan de travail et un budget associé, afin de permettre sa mise en œuvre effective. Réviser la Charte pour formaliser le siège Observateur des femmes.

Les pays REDD devraient **continuer à travailler pour impliquer des parties prenantes multisectorielles dans les dialogues et arrangements institutionnels pour REDD+**, en particulier lors de la préparation et la mise en œuvre des Programmes de réduction des émissions. Présenter les histoires de réussite actuelles d'acteurs multisectoriels dans des institutions et dialogues lors des réunions du CP.

Concevoir et mettre en œuvre une Stratégie finale de communications et de partage des connaissances. Le CP devrait approuver une décision afin de concevoir et mettre en œuvre une Stratégie complète de communications et de partage des connaissances. Le processus de formulation devrait être externalisé auprès d'une organisation ou entreprise spécialisée afin d'éviter de créer une charge inutile sur l'équipe de gestion du FCPF (FMT) dans la gestion du Fonds. La stratégie doit être formulée en coordination avec d'autres initiatives forestières de la Banque mondiale et d'autres Partenaires de prestation afin de renforcer les synergies et d'harmoniser les messages. Renforcer la dimension du partage des connaissances du FCPF pour aller au-delà du partage des connaissances et se



concentrer sur la génération de connaissances. La Stratégie de communications et de partage des connaissances doit inclure des indicateurs et des outils de suivi et d'évaluation qui permettent la surveillance systématique de la satisfaction de l'utilisateur et l'apprentissage à partir d'outils et d'évènements de connaissance.

Revoir le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF. L'équipe de gestion du FCPF doit demander une révision du Cadre de suivi et d'évaluation (2013) au CP. Le Cadre de suivi et d'évaluation révisé doit reposer sur des objectifs réalisables basés sur des hypothèses avec un plan d'atténuation des risques. Le nouveau Cadre de suivi et d'évaluation doit également produire un outil de surveillance qui permette à toute partie prenante d'obtenir un instantané de la situation au niveau du portefeuille sur la mise en œuvre de la préparation de la REDD dans les pays REDD (c'est-à-dire l'harmonisation du FCPF et le Cadre de suivi et d'évaluation). Les indicateurs et objectifs pour le Fonds carbone devraient être révisés pour refléter l'allongement du mandat du Fonds carbone jusqu'à 2025.

4.4 Recommandations pour les futures évaluations

Mettre en œuvre de futures évaluations en temps réel et dans un contrat-cadre. Le CP devrait modifier la Charte pour les évaluations et définir une évaluation indépendante en temps réel dans un contrat-cadre afin d'évaluer et de fournir un retour dans les délais ainsi que la possibilité de faciliter l'apprentissage relatif aux réalisations et aux défis du FCPF. Pour faciliter le travail des futures équipes chargées de l'évaluation, l'équipe de gestion du FCPF (FMT), les Partenaires de prestation et les pays REDD doivent faciliter l'accès aux coordonnées des principales parties prenantes. Elle devrait également fournir des ressources suffisantes pour l'apprentissage approfondi d'enseignements sur le terrain et le retour des parties prenantes depuis tous les continents en augmentant le nombre de visites sur le terrain et le recrutement de consultants locaux. Cette seconde évaluation indique qu'il est particulièrement difficile d'obtenir des informations de première main en Afrique et dans de petites îles en raison de problèmes de communication. S'assurer que toutes les entités supposées effectuer le suivi des recommandations des évaluations, notamment le CP, fournissent une réponse systématique afin de se conformer aux normes de qualité des évaluations du CAD de l'OCDE.

Le Tableau 2 fournit un résumé des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation.



Tableau 2 Résumé des résultats de l'évaluation, des conclusions et des recommandations

Constatations	Conclusions	Recommandations
Pertinence		
Question d'évaluation 1. Pour quelle raison les pays ont-ils décidé de rejoindre le FCPF au départ et de poursuivre ensuite l'engagement ?		
Les pays REDD ont reconnu que le FCPF a contribué aux processus de préparation nationaux de la REDD à travers son support technique et financier, l'accent mis sur le développement de capacités, l'institutionnalisation de la REDD+ au niveau national et son approche de la mise en place de processus intersectoriels faisant intervenir plusieurs parties prenantes.	L'une des principales forces du FCPF est la structure et le cadre commun de la préparation que le Fonds a fourni aux pays REDD sur l'ensemble du portefeuille.	Continuer à travailler sur la mise en œuvre de la préparation de la REDD par le biais du Cadre de préparation structuré du FCPF.
Le FCPF a continué à procurer davantage de valeur aux pays REDD à travers son cadre de préparation commune et son approche structurée de la préparation de la REDD.		
L'engagement des Contributeurs du Fonds a changé pendant et après la période d'évaluation pour différentes raisons.		
La plupart des Contributeurs du Fonds ont poursuivi leur engagement dans le FCPF car la politique de leur gouvernement était de contribuer aux initiatives qui stoppent et inversent le processus de déforestation dans les pays en développement.		
Question d'évaluation 2. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays ?		
Le FCPF était généralement perçu comme un programme important pour le lancement de processus nationaux de la REDD+ dans de nombreux pays REDD et il a répondu aux priorités des pays pour lesquelles il n'y avait eu que de légers retards, voire aucun, dans la mobilisation du programme.	Le FCPF a répondu aux priorités stratégiques des pays REDD concernant le changement climatique et les forêts.	Harmoniser davantage les stratégies d'engagement du pays du Partenaire de prestation et les programmes de la REDD+ des pays.
Le FCPF n'a pas répondu favorablement à toutes les priorités et à tous les besoins des pays REDD et plusieurs pays REDD du portefeuille ont reçu des réponses défavorables de la part du FCPF. Parmi les exemples, citons Madagascar, auquel le soutien a été interrompu pendant sa crise politique, et les problèmes de la Guyane avec son Partenaire de prestation.	Le FCPF a été juste à l'égard de la plupart des pays contributeurs du Fonds. L'évaluation a noté quelques faiblesses dans la mesure où les stratégies d'engagement nationales des Partenaires de prestation ont	
Des processus lents et des contraintes bureaucratiques ont été la cause d'attentes insatisfaites et partiellement satisfaites par certains pays REDD.		



Constatations	Conclusions	Recommandations
<p>Dans certains pays, les Partenaires de prestation du FCPF (c'est-à-dire la BID, le PNUD et la Banque mondiale) n'avaient pas intégré le programme de la REDD+ à leurs stratégies d'engagement nationales, même s'ils soutenaient la REDD+ à travers le FCPF.</p> <p>La plupart des Contributeurs au Fonds avaient des priorités stratégiques communes auxquelles le FCPF a répondu de manière appropriée.</p> <p>La majorité des Contributeurs au Fonds pensait que le FCPF serait plus efficace, tandis que plusieurs Contributeurs au Fonds estimaient que l'efficacité était définie par les pays REDD.</p>	<p>été harmonisées avec le programme de la REDD+ dans les pays REDD.</p> <p>Le rôle du FCPF en tant qu'acteur majeur des processus internationaux de la REDD a été renforcé pendant la période d'évaluation.</p>	
Efficacité		
Question d'évaluation 3. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il aidé des pays à se charger de la REDD+ ?		
<p>Le FCPF a contribué à la préparation nationale de la REDD avec des avantages identifiables impulsés par les pays. Le FCPF a permis de développer une capacité, de renforcer les institutions, de partager des connaissances, de recevoir un soutien technique et financier et d'informer et de soutenir des processus nationaux autour de la REDD+.</p> <p>Parmi les défis à relever après le soutien du FCPF, citons l'efficacité du Programme au niveau national, les questions techniques, la conformité aux politiques du Partenaire de prestation, la gestion des attentes, le niveau de financement (en particulier pour les programmes de réduction des émissions) et l'harmonisation du FCPF avec d'autres efforts globaux.</p> <p>Le FCPF a fourni une aide considérable en préparant les pays à se charger de la planification de la préparation de la REDD et sa mise en œuvre initiale.</p> <p>Le FCPF s'est avéré peu efficace lorsqu'il s'agissait d'aider les pays à exécuter les étapes de préparation avancées de la REDD.</p> <p>Il y a un manque de clarté quant à la façon dont les programmes de réduction des émissions sous le Fonds carbone seront financés pour garantir leur capacité à réduire les émissions.</p>	<p>Le FCPF a démarré efficacement les processus de préparation nationale de la REDD dans plus de 40 pays et mis en place le premier cadre multilatéral basé sur les résultats pour la REDD+.</p> <p>Le FCPF a eu des difficultés à franchir les étapes de préparation avancées au niveau du portefeuille et à sécuriser les investissements pour les futurs programmes de réduction des émissions.</p> <p>Même si certains objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints, le FCPF a permis de tirer des leçons relatives au développement de l'approche REDD+.</p>	<p>Continuer à fournir un soutien technique adapté aux pays REDD.</p>



Constatations	Conclusions	Recommandations
Question d'évaluation 4. Dans quelle mesure et de quelles façons les différents instruments développés par le FCPF ont-ils aidé les pays à se préparer à prendre en charge la REDD+ ?		
Le modèle R-PP a été largement appliqué dans le portefeuille FCPF et s'est avéré être un outil utile lors de la planification de la préparation de la REDD.	<p>Le FCPF a fourni un certain nombre d'outils utiles aux pays REDD pour piloter les processus de préparation.</p> <p>Bien que solide, le Cadre méthodologique du Fonds carbone est perçu comme techniquement ambitieux par les pays REDD, qui attendent un soutien adéquat pour se conformer à ses critères et indicateurs.</p> <p>Le système de génération de rapports du FCPF n'a pas fonctionné au maximum de ses capacités. Les rapports des pays REDD n'ont pas fourni les données nécessaires au suivi et à la création de rapports au niveau du portefeuille, ni à la prise de décision.</p> <p>L'opérationnalisation de l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et</p>	<p>Revoir le Cadre méthodologique.</p> <p>Consolider le système de génération de rapports du FCPF.</p> <p>Élaborer des outils utiles pour soutenir la mise en œuvre de l'ESES/du CGSE.</p> <p>Inclure des instructions détaillées relatives à la gestion des consultations pendant le processus de formulation ER-PIN, en se concentrant sur les consultations ciblées.</p>
Le modèle ER-PIN et son processus de formulation ont témoigné de l'appropriation nationale du document.		
Le modèle ER-PIN n'a fourni aucune instruction relative à la gestion de l'incertitude et des attentes des parties prenantes pendant les consultations des processus de formulation.		
Le Cadre d'évaluation de la préparation était perçu comme l'outil le plus utile, fournissant une structure pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre de la préparation de la REDD.		
Le modèle pour les rapports d'avancement annuel des pays pour la surveillance et l'évaluation était bien structuré. Bien que le système de feu de signalisation a simplifié la génération de rapports, les informations et données fournies étaient de qualité variable.		
La qualité variable des données fournies par les rapports d'avancement annuel des pays dans les pays REDD ne convenait pas à la génération de rapports au niveau du portefeuille pour tous les aspects du Cadre de suivi et d'évaluation.		
Il existe un exemple de pays (la Guyane) où l'application du Cadre méthodologique entraînera deux Niveaux d'émission de référence nationaux pour les forêts pour un pays REDD. Un niveau d'émission de référence pour les forêts a déjà démontré sa conformité avec la CCNUCC. Un autre niveau d'émission de référence pour les forêts devra être développé pour attester de la conformité au cadre méthodologique.		
Il existe plusieurs exigences relatives au Cadre méthodologique qui sont plus restrictives que celles de la CCNUCC (par exemple, la dégradation, l'ajustement des niveaux de référence et le processus d'évaluation technique).		
Les Contributeurs au Fonds ont considéré le délai nécessaire entre la formulation du Cadre méthodologique avec force et le moment où est abordée la complexité des		



Constatations	Conclusions	Recommandations
problèmes lorsqu'ils apparaissent, en faisant valoir qu'il s'agit du premier cadre multilatéral pour les paiements basés sur les résultats pour la REDD+.	sociales a contribué positivement à l'efficacité du programme.	
Différents groupes de parties prenantes avaient des avis tranchés et divergents sur le Cadre méthodologique.		
Le FCPF a opérationnalisé l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales, y compris l'harmonisation de la sauvegarde et de l'engagement des parties prenantes parmi les organisations du Partenaire de prestation.	Un manque de clarté autour de la conformité et l'utilisation de différents systèmes de sauvegardes sociales et environnementales a représenté un défi pour la mise en œuvre de la préparation du FCPF.	
Outre les efforts conjoints avec l'ONU-REDD, il n'existe aucune preuve que le FCPF a contribué aux normes mondiales pour la REDD+ à travers la mise en œuvre de l'Approche commune.		
Les rapports sur l'Approche commune ne sont pas cohérents dans l'ensemble du portefeuille, ce qui crée des problèmes pour le suivi et l'évaluation de l'Approche commune au niveau du portefeuille.		
Il est trop tôt pour déterminer dans quelle mesure la BID et le PNUD ont mis en œuvre l'Approche commune, considérant que les pays dont ils sont responsables ne constituent que les premières étapes de la mise en œuvre de la préparation de la REDD.		
Il y a toujours un décalage entre les exigences en matière de sauvegardes de la CCNUCC et du FCPF.		
Les pays REDD avaient besoin d'un soutien plus approfondi, constant et personnalisé pour appliquer les directives sur l'EESS/le CGES, l'engagement des parties prenantes, la prise en charge des réclamations et la divulgation d'informations incluses sous l'Approche commune. Le renforcement des capacités était nécessaire, en particulier pour savoir comment naviguer dans les différentes politiques de sauvegardes au niveau national.		
Question d'évaluation 5. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il soutenu les efforts des pays pour atteindre des niveaux d'engagement élevés des parties prenantes ?		
L'engagement global des Peuples autochtones, des Autres habitants des forêts et des Organisations de la société civile (peuples autochtones et organisations de la société	Le FCPF a pris des efforts concertés pour garantir des niveaux	Modifier le Partenaire de prestation du Programme



Constatations	Conclusions	Recommandations
civile ci-après) s'est intensifié dans le FCPF au niveau mondial depuis la première évaluation.	élevés d'engagement des parties prenantes dans le FCPF aux niveaux national, régional et mondial.	de renforcement des capacités des peuples autochtones et organisations de la société civile et procéder à une révision du programme.
Les Observateurs qui représentent des peuples autochtones et organisations de la société civile ont considéré le partenariat entre eux et le FCPF comme constructif et positif.	Le FCPF n'a pas réussi l'intégration systématique de la dimension de genre dans les opérations du Fonds.	Formuler et mettre en œuvre une Stratégie d'intégration transversale de la dimension de genre.
Les Observateurs ont manqué de ressources pour exécuter certaines de leurs tâches comme décrit dans leurs Mandats, en particulier concernant les échanges et la communication dans le temps entre les réunions.	Le FCPF n'a pas réussi à susciter l'intérêt du secteur privé et à s'engager efficacement dans le portefeuille.	Créer un programme pour le secteur privé.
La mise en œuvre de la Phase II du Programme de renforcement des capacités (PRC) des peuples autochtones et organisations de la société civile a été retardée, ce qui a entraîné une réponse limitée aux attentes des peuples autochtones et organisations de la société civile concernant le renforcement des capacités.		Réviser la Charte pour réduire le seuil d'entrée minimum de 5 millions USD dans le Fonds carbone afin de susciter l'intérêt de petits contributeurs potentiels.
L'affectation budgétaire pour le PRC était faible comparée à ses objectifs.		
La formalité de la documentation du PRC n'est pas suffisamment disponible et claire, notamment la Phase I, qui ne permet pas d'évaluer à partir de preuves les réalisations du PRC par rapport aux résultats attendus.		
Les groupes de parties prenantes acceptent dans leur grande majorité que les processus de REDD du FCPF au niveau national, en particulier la formulation R-PP, ont été plutôt accessibles à tous.		
Les principales critiques sont le manque de participation aux niveaux infranationaux et de l'incompréhension de ce que sont les avantages de la REDD+ au fil du temps.		
La principale source de financement liée à l'engagement des peuples autochtones et organisations de la société civile dans le FCPF au niveau national est le Programme de renforcement des capacités.		
Le mécanisme de génération de rapports du FCPF ne recueille pas les avis directs des parties prenantes au niveau national au-delà du Gouvernement.		
L'égalité des sexes est largement évoquée dans les documents d'orientation du FCPF, mais peu de preuves ont été relevées concernant la participation pleine et efficace des femmes dans les actions au niveau national.		



Constatations	Conclusions	Recommandations
<p>L'intégration de la dimension de genre dans le FCPF s'est centrée autour du recueil de données ventilées par sexe (c'est-à-dire le Cadre de suivi et d'évaluation), tandis que d'autres aspects essentiels de l'intégration de la dimension de genre (par exemple, les projets liés à l'intégration des sexes et l'analyse des sexesocificités) n'ont que peu ou pas retenu l'attention.</p>		
<p>Les Programmes de réduction des émissions offrent la possibilité au secteur privé de s'engager à plusieurs niveaux. Toutefois, il est nécessaire de présenter clairement des études de cas élaborées qui susciteraient l'intérêt des acteurs du secteur privé et offriraient des opportunités commerciales pour réduire les risques.</p>		
<p>Le seuil d'entrée dans le Fonds carbone (5 millions USD) était considéré par les petits acteurs du secteur privé comme une barrière à l'engagement dans le Fonds carbone.</p>		
<p>Question d'évaluation 6. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il soutenu les efforts déployés pour impliquer des acteurs multisectoriels dans les arrangements institutionnels et les dialogues nationaux ?</p>		
<p>La R-PP a documenté efficacement l'institutionnalisation de la REDD+ dans les dispositifs nationaux de gestion de la préparation. Elle a également fourni des instructions quant à la manière d'inclure des acteurs multisectoriels dans les dispositifs institutionnels.</p>	<p>En termes de coordination multisectorielle au niveau national, le FCPF a joué un rôle mineur dans la plupart des pays REDD.</p>	<p>Continuer à travailler pour impliquer des parties prenantes multisectorielles dans les dialogues et dispositifs institutionnels pour REDD+.</p>
<p>Les institutions nationales ont favorisé la coordination au niveau national, mais leur efficacité a été très variable. Certains résultats peuvent être attribués au FCPF, qui a fourni un soutien financier aux institutions nationales de la REDD+.</p>		
<p>Jouer un rôle de premier plan dans les dialogues et processus intersectoriels est une tactique politique. Les institutions nationales qui dirigent les processus REDD+ sont vulnérables aux séquelles des élections (par exemple, la restructuration institutionnelle et la restructuration organisationnelle).</p>		
<p>La mesure et les approches de l'implication des acteurs multisectoriels dans les dialogues et dispositifs institutionnels pour REDD+ varient selon les pays et sur l'ensemble du portefeuille.</p>		
<p>La formalité et les rapports sur les dispositifs intersectoriels se sont avérés variables lors des visites sur le terrain.</p>		



Constatations	Conclusions	Recommandations
Question d'évaluation 7. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il favorisé le partage des connaissances parmi les parties prenantes aux niveaux régional, national et mondial ?		
Les Points focaux des pays REDD ont perçu le FCPF comme une plateforme utile pour le partage des connaissances en matière de REDD+.	Le FCPF a joué un rôle important en fournissant des informations utiles pour que les pays REDD réalisent des activités de préparation à la REDD. L'absence de document stratégique formel pour le partage des connaissances et les communications a constitué une faiblesse dans le FCPF.	Concevoir et mettre en œuvre une Stratégie finale de communications et de partage des connaissances.
Il y a eu des cas où les produits de connaissance FCPF existaient et avaient été utilisés. Cependant, aucun rapport ou aucune autre source de données sur les parties prenantes n'était disponible pour l'équipe chargée de l'évaluation.		
Bien que le Projet de stratégie-cadre du FCPF pour la Gestion des connaissances et les Communications soit mis en œuvre, il repose sur des documents de travail internes plutôt que sur un document stratégique formel et complet.		
Le Cadre de suivi et d'évaluation ne constitue pas un outil utile pour surveiller et évaluer le succès des activités de communications et de partage des connaissances du FCPF.		
Le FCPF a continué à donner l'opportunité chaque année aux pays REDD de participer activement à l'apprentissage Sud-Sud en collaboration avec d'autres institutions qui travaillent sur REDD+.		
Seules quelques preuves ont permis de démontrer la manière dont le FCPF a mesuré l'apprentissage à partir de ses activités de partage des connaissances.		
Les points de vue et expériences des parties prenantes concernant l'utilité du site Web du FCPF et les documents qu'il contient divergeaient, mais les avis n'étaient pas liés spécifiquement à un groupe de parties prenantes.		
Le FCPF a augmenté sa visibilité et la disponibilité des documents sur son site Web et sur les réseaux sociaux pendant la période d'évaluation. Cependant, il n'existait que peu de documents personnalisés selon les différents publics, notamment des traductions.		
Les peuples autochtones et les organisations de la société civile avaient peu de visibilité sur le site Web du FCPF.		
Question d'évaluation 8. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il répondu aux recommandations des premières évaluations ?		
La plupart des recommandations ont été entièrement ou partiellement attendues.	Les actions de suivi basées sur les recommandations de la première	



Constatations	Conclusions	Recommandations
<p>Les recommandations qui n'ont pas été attendues sont restées des faiblesses pendant la deuxième période d'évaluation.</p>	<p>évaluation ont renforcé l'efficacité du FCPF.</p> <p>Les recommandations de la première évaluation qui n'ont pas été mise en œuvre se rapportent à certaines faiblesses actuelles dans la mise en œuvre du programme.</p>	<p>Mettre en œuvre les futures évaluations en temps réel et dans un contrat-cadre</p>
<p>Impact, durabilité et efficience</p>		
<p>Question d'évaluation 9. Dans quelle mesure et de quelles manières le FCPF a-t-il contribué à un vaste changement à long terme au-delà de ses effets à court terme ?</p>		
<p>Le FCPF a agi comme un catalyseur en répondant et structurant un programme pour la préparation REDD.</p>	<p>Le FCPF a atteint un stade où le système de suivi existant ne correspond pas parfaitement à la situation actuelle en terme de mise en œuvre du programme et de contexte global.</p>	<p>Revoir le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.</p>
<p>La manière dont le FCPF réduira les émissions à long terme n'est pas claire, car il doit encore se charger des aspects juridiques de son cadre basé sur les résultats (c'est-à-dire les contrats d'achat de réduction d'émissions (ERPA)).</p>		
<p>Des modèles et instructions FCPF-ONU-REDD conjoints améliorent le potentiel pour des normes pour REDD+ reconnues dans le monde entier.</p>		
<p>Le régime foncier était perçu comme une condition préalable importante pour la réussite de la mise en œuvre de REDD+.</p>		
<p>Le FCPF a contribué à améliorer les processus de prise de décision participatifs et la gouvernance, en particulier au niveau mondial.</p>		
<p>Question d'évaluation 10. Les groupes de superstructure du FCPF ont-ils joué les rôles que l'on attendait d'eux de manière efficace et efficiente ?</p>		
<p>Fonds de préparation</p>		
<p>Le Fonds de préparation a continué à attirer des contributions entre les exercices 2011 et 2015.</p>	<p>Le FCPF a rencontré des difficultés lors du décaissement des fonds au niveau national et les taux de décaissement pour la mise en œuvre de la préparation de la</p>	<p>Améliorer les décaissements pour la préparation de la REDD au niveau national.</p>
<p>Le Fonds de préparation a été plus efficace et les subventions ont doublé sur une base annuelle depuis 2011.</p>		



Constatations	Conclusions	Recommandations
Le Fonds de préparation n'a pas atteint ses objectifs d'efficience définis dans son Cadre de suivi et d'évaluation (c'est-à-dire 60 % des pays avec un taux de décaissement, ce qui est en phase avec la subvention de préparation).	REDD ont été beaucoup plus faibles que ceux prévus initialement.	Améliorer l'efficience de manière plus transparente et responsable.
L'élément de coût de l'appui méthodologique REDD a été moins élevé que prévu en 2015 en raison d'un nombre de Paquets de Préparation soumis moins important que prévu.		
Une efficience médiocre du décaissement au niveau des pays n'a pas permis au FCPF de soutenir efficacement la mise en œuvre de la préparation REDD.	Des investissements considérables relatifs au développement du premier cadre multilatéral au monde basé sur les résultats pour la REDD+ ont contribué à rendre le Fonds carbone opérationnel.	
Les critères d'affectation de financement supplémentaire dans le cadre du Fonds de préparation n'ont pas tenu compte de la proposition d'amélioration complète en vertu de la première recommandation de l'évaluation portant sur des subventions de différents montants.	Le PIF, l'ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont résolu certains déficits de financement pour la préparation et la mise en œuvre dans les pays REDD en raison de décaissements inefficients, entraînant des réponses non intentionnelles.	
Fonds carbone		
Contrairement aux objectifs et aux attentes, le Fonds carbone n'a pas décaissé de financement pour les réductions d'émissions entre 2011 et 2015.		
Le développement des procédures et instructions pour le Fonds carbone, tels que le Cadre méthodologique et la Feuille de modalités ERPA, a pris beaucoup plus de temps que prévu. C'est la raison pour laquelle les résultats ne correspondent pas encore aux objectifs, tels que les ERPA.		
Extrants		
Les pays REDD doivent se conformer aux procédures de diligence raisonnable des Partenaires de prestation et à leur législation nationale pour la fourniture de biens et de services dans le cadre du FCPF.		
Les différentes politiques d'approvisionnement et procédures de diligence raisonnable des Partenaires de prestation ont posé un problème aux pays REDD et ont souvent conduit à des décaissements plus lents que prévu au niveau des pays.		
Le niveau de développement d'un pays REDD (par exemple, un pays parmi les moins avancés avec des revenus moyens) avait eu un impact important sur l'efficience de sa durée totale de processus.		



Constatations	Conclusions	Recommandations
<p>La rationalisation des processus pour la signature d'Accords de subvention et la soumission de la R-PP ont démontré une plus grande efficacité et les pays REDD qui ont récemment rejoint le FCPF en ont profité.</p>		
<p>Mobilisation des fonds</p>		
<p>Les modèles pour la planification des programmes (par exemple, R-PP, modèle de plan d'investissement de PIF) comportaient des directives et instructions pour la réalisation de rapports sur les opportunités de cofinancement et de mobilisation des fonds au niveau des pays.</p>		
<p>Le programme ONU-REDD et les programmes bilatéraux ont constitué l'essentiel du cofinancement et optimisé les ressources pour la préparation REDD.</p>		
<p>Un manque d'efficacité concernant les décaissements de préparation REDD et la mise en œuvre des programmes a entraîné des décalages concernant la coordination de certains efforts nationaux de préparation REDD. Dans certains cas, des programmes bilatéraux et multilatéraux ont financé des activités initialement prévues pour le FCPF afin de garantir la réalisation des progrès sur les processus nationaux REDD+.</p>		
<p>Les pays REDD et certains membres du personnel multilatéral ont considéré le PIF comme un programme de soutien important de la REDD+ et une principale source de financement pour remédier aux déficits plus importants en matière de financement national de la REDD+.</p>		
<p>Il existe une ambiguïté concernant le financement supplémentaire indiqué dans les rapports annuels du FCPF pour la mise en œuvre des R-PP et des ERP. Les montants indiqués ne sont pas cohérents avec les entretiens réalisés auprès des parties prenantes ou les documents ER-PIN. La différence peut être partiellement attribuée aux Rapports d'avancement annuel des pays.</p>		
<p>Les performances des groupes de superstructure</p>	<p>Une assistance technique personnalisée selon les pays de la REDD a amélioré l'efficacité du programme.</p>	
<p>Le support technique personnalisé de l'Équipe de gestion du FCPF (FMT) contribue à une meilleure efficacité au niveau national.</p>		
<p>L'Équipe de gestion du FCPF (FMT) et les Partenaires de prestation ont fourni un support technique important aux pays REDD dans la plupart des cas.</p>		



Constatations	Conclusions	Recommandations
La priorité accordée au FCPF pour la gestion du portefeuille au niveau des pays dans l'ensemble du portefeuille du FCPF n'est pas claire. Les Contributeurs au Fonds espéraient qu'une priorité élevée soit accordée au FCPF en raison du support technique nécessaire aux pays REDD.		
Aucun rapport annuel de pays n'a été transmis au FCPF de la part de la Banque mondiale en tant que Partenaire de prestation. Il a été demandé à l'IDB et au PNUD de fournir des rapports nationaux annuels dans le cadre de leurs Accords de transfert.		



Indufor ...forest intelligence

Indufor Oy

Töölönkatu 11 A
FI-00100 Helsinki
FINLANDE
Tél. : +358 9 684 0110
Fax : +358 9 135 2552
indufor@indufor.fi
www.indufor.fi

Indufor Asia Pacific Ltd

7th Floor, 55
Shortland St
PO Box 105 039
Auckland City 1143
NOUVELLE-
ZÉLANDE
Tél. : +64 9 281 4750
Fax : +64 9 281 4789
www.indufor-ap.com

Indufor Asia Pacific (Australia) Pty Ltd

PO Box 425
Flinders Lane, Melbourne VIC 8009
AUSTRALIE
Tél. : + 61 3 9639 1472
www.indufor-ap.com

Indufor North America LLC

PO Box 28085
Washington, DC 20038 États-Unis
1875 Connecticut Avenue Northwest
Washington, DC 20009 États-Unis
www.indufor-na.com

